

**COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMPTE-RENDU**

**Conseil communautaire extraordinaire  
du 8 Octobre 2019**

*Sur convocation en date du 4 octobre 2019.*

L'an deux mille dix-neuf, le quatre octobre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

**Ordre du jour :**

- **GEMAPI** : Travaux sur ouvrage hydraulique de Courcelles à Fréteval
- **Questions diverses**

**Etaient présents :**

<b>Bouffry</b> Monique Soria	<b>Brévainville</b> Jean-Pierre Brûlé	<b>Busloup</b> Marcel Defremont Roselyne Duhourcq	<b>La Chapelle-Enchérie</b> Jean-Philippe Lehoux
<b>La Chapelle Vicomtesse</b> Daniel Barilleau	<b>Chauvigny-du-Perche</b>	<b>Droué</b>	<b>Fontaine-Raoul</b> Jean-Pierre Plessis
<b>La Fontenelle</b> Joël Verdier	<b>Fréteval</b> Bernard Pillefer Françoise Callut	<b>Lignièrès</b>	<b>Lisle</b> Jean-Marie Neff Chantal Maillet
<b>Moisy</b> Michel Beaudoux	<b>Morée</b> Alain Bourgeois Jany Kestelyn	<b>Ouzouer-le-Doyen</b> Pierre Brousse	<b>Pezou</b> Aurélien Lemoine
<b>Le Poislay</b> Michel Pionnier	<b>Renay</b> Danielle Cohergne	<b>Romilly-du-Perche</b> Christophe Leclercq	<b>Ruan-sur-Eggonne</b> Alain Brunet
<b>St-Hilaire la Gravelle</b> Monique Touzé	<b>St-Jean Froidmentel</b> Laurent Borel Sandrine Mathurin	<b>Villebout</b> Emmanuel Granger Daniel Alazard	

**Etaient absents :** Daniel Dufour, Dominique Brunet, Christiane Larue, Pascal Prudhomme, Danielle Périn, Jacky Dufournier, Yves Bertouy, Laëtitia Bouilly, Luc Granger, Daniel Dorilleau, Jean-Pierre Mahaudeau, Thierry Galmiche, Sixtine Lamé, Robert Bouchet, Frédérique Launay, Séverine Coigneau, Monique Farrant, Régine Vassaux, Christine Aubry, Dominique Patignier.

**Pouvoirs :** Dominique Brunet à Alain Bourgeois, Christiane Larue à Jean-Philippe Lehoux, Yves Bertouy à Daniel Barilleau, Danielle Périn à Monique Soria, Thierry Galmiche à Aurélien Lemoine, Robert Bouchet à Pierre Brousse, Régine Vassaux à Christophe Leclercq, Dominique Patignier à Laurent Borel.

**Nombre de membres :**

**En exercice : 45**

**Présents : 26**

**Pouvoirs : 8**

**Votants : 34**

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

---

## **Point 1 : GEMAPI – Travaux sur le barrage de Courcelles**

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il y a une urgence à effectuer des travaux sur l'ouvrage hydraulique de Courcelles à Fréteval. Le Code des Marchés Publics définit l'urgence impérieuse comme résultant de « circonstances imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur et n'étant pas de son fait ». La jurisprudence identifie trois conditions cumulatives à l'urgence impérieuse : elle nécessite l'existence d'un événement imprévisible, d'une urgence incompatible avec les délais exigés par d'autres procédures et d'un lien de causalité entre l'événement imprévisible et l'urgence qui en résulte.

Or, les câbles de l'ouvrage hydraulique de Courcelles sont usés et menacent de se rompre, d'où un risque d'inondation sur la commune de Fréteval.

La réalisation du chantier nécessitera d'ouvrir complètement le clapet du barrage pour vider le bief et ouvrir les vannes. Le clapet sera ensuite refermé partiellement pour l'appuyer sur des chandelles et changer les câbles. Le Loir sera ainsi abaissé pendant deux semaines.

Le Président présente les devis proposés par la société SCAF 37 – 37270 ATHEE-SUR-CHER pour la réalisation des travaux nécessaires à la résolution de l'urgence constatée :

- devis pour le changement des câbles et des roulements de poulie, d'un montant de 43 896,00 € HT, soit 52 675,20 € TTC ;
- devis pour la mise en place d'un batardeau provisoire sur le barrage en cas de montée des eaux, d'un montant de 11 825,00 € HT, soit 14 190,00 € TTC ;
- devis pour le changement des poulies, axes, bagues et support de moufflage pour le barrage, d'un montant de 11 208,00 € HT, soit 13 449,60 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de réaliser les travaux de réparation susmentionnés sur l'ouvrage hydraulique de Courcelles à Fréteval,
- **ACCEPTE** le devis de la société SCAF 37 – 37270 ATHEE-SUR-CHER pour le changement des câbles et des roulements de poulie, d'un montant de 43 896,00 € HT, soit 52 675,20 € TTC,
- **ACCEPTE** le devis de la société SCAF 37 – 37270 ATHEE-SUR-CHER pour la mise en place d'un batardeau provisoire sur le barrage en cas de montée des eaux, d'un montant de 11 825,00 € HT, soit 14 190,00 € TTC,
- **ACCEPTE** le devis de la société SCAF 37 – 37270 ATHEE-SUR-CHER pour le changement des poulies, axes, bagues et support de moufflage pour le barrage, d'un montant de 11 208,00 € HT, soit 13 449,60 € TTC.
- **AUTORISE** le Président à signer ces trois devis, ainsi qu'à signer toutes les pièces relatives ce dossier.

**Le Président** rappelle que la prochaine réunion de conseil communautaire se tiendra le lundi 28 octobre 2019, et lève la séance à 20h10.